



# Mémoire de recherche



ECTS  
20 crédits



Code Apogée  
4MAAE21



Composante(s)  
UFR Humanités



Période de  
l'année  
Semestre 4

## En bref

- > **Mobilité d'études:** Oui
- > **Accessible à distance:** Non

## Présentation

### Description

Le mémoire constitue le noyau dur de la formation. Il permet d'expérimenter et d'attester des bonnes aptitudes à mettre en pratique un projet de recherche en arts tout en ayant une bonne connaissance de l'environnement professionnel du monde culturel.

Le mémoire de master 2, généralement composé d'environ 200 000 signes (une centaine de pages), a pour vocation de développer les objets et méthodes de recherche défini en M1. L'étudiant.e est encadré.e par une ou un directeur de recherche attribué sur la base du projet de l'étudiant.e et adapté à la méthodologie qu'il ou elle souhaite mettre en œuvre : approche plasticienne, en esthétique, en science de l'art ou encore en histoire de l'art.

La liste des enseignantes et enseignants chercheurs susceptibles d'encadrer les mémoire se trouvent à l'adresse suivante : <https://www.masterarts.fr/enseignements/>

Il s'agit de :

- \* Savoir choisir un premier thème de recherche en arts, et le transformer en un véritable sujet, par une problématisation poussée ;
- \* Analyser les documents nécessaires à sa propre recherche, en faisant la différence entre une information toute faite et une culture personnelle ;
- \* Maîtriser la production écrite d'un texte théorique (au sens des sciences humaines), sous la forme d'un mémoire de recherche d'une trentaine de pages en M1, d'une centaine de pages en M2, donnant lieu à soutenance devant jury.
- \* Être à même d'exploiter ses propres expériences de création comme outil moteur expérimental analytique de recherche, non pas pour faire un travail de recherche *sur* son propre travail, mais *avec*.

L'évaluation se fait sous forme de soutenance devant un jury et peut être intimement lié au « grand projet » de création artistique.